



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20 novembre 2023

Arrêté d'interdiction concernant un concert - Précisions

Le préfet Louis Laugier souhaite préciser certains éléments relatifs à l'arrêté d'interdiction concernant un concert « Rock Anti Wokisme ».

Vendredi 17 novembre, la préfecture été informée de la forte probabilité de la tenue d'un concert public, dont la nature laissait présager qu'il puisse exister des raisons sérieuses que des propos et gestes à caractère raciste et d'incitation à la haine, pénalement réprimés, puissent être tenus.

Un arrêté d'interdiction a été pris et notifié auprès de l'organisateur.

La gendarmerie a procédé à de multiples contrôles et vérifications aux abords du lieu présumé du rassemblement. Ce dernier se tenant dans un lieu privé, aucun élément ne permet de confirmer qu'un concert se soit tenu. Le parquet a été informé de la situation.

Aucune poursuite n'est envisagée eu égard au caractère privé du lieu et à l'absence d'infraction constatée.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr